

Après son adoption et son aggravation au Sénat, Examen de la Loi Travail à l'Assemblée Nationale

Mardi 5 juillet : Appel à une 12^{ème} journée de mobilisation

Continuons à mettre la pression sur ce gouvernement minoritaire !

Un récent sondage montre que 70 % de la population est opposée à la loi Travail qui permettrait à chaque patron de faire son propre code du travail, et démolir ainsi les quelques protections collectives qui existent encore aujourd'hui.

Face à l'opinion populaire, le gouvernement est seul, isolé. Et au fil des journées de grèves et de manifestations, il s'affaiblit, se discrédite encore plus.

L'amendement au texte proposé par le gouvernement lors des rencontres avec les organisations syndicales et patronales les 29 et 30 juin ne change pas la donne. L'article 2, qui prévoit dans un premier temps la remise en cause de la hiérarchie des normes en matières de temps de travail et de rémunération des heures supplémentaires reste inchangé.

Le gouvernement va-t-il encore utiliser le 49-3 ?

Depuis le début de la mobilisation, Hollande, Valls et le gouvernement ont utilisé les manœuvres les plus contestables pour essayer de gagner le bras de fer contre le monde du travail.

Au début, c'étaient les mensonges pour essayer de faire croire que cette loi pouvait être bonne pour les salariés.

Au contraire, ce projet de loi contrevient aux conventions internationales de l'OIT et vient d'être sanctionné par le

Comité des droits économiques et sociaux et culturels de l'ONU au regard des effets sur la protection sociale des salariés et la précarité qu'il engendre.

Face au rejet de l'écrasante majorité des salariés, le gouvernement a imposé sa loi en utilisant le 49-3 pour satisfaire au plus vite le MEDEF.

Pour essayer de dissuader les travailleurs de faire grève et de manifester, le gouvernement a instrumentalisé les inondations, l'euro de football...

Il a utilisé les dégâts causés par quelques centaines de casseurs qui n'ont rien à voir avec le mouvement ouvrier pour salir les travailleurs qui manifestent pour défendre leurs droits et leur avenir. Il a même menacé d'interdire une manifestation syndicale. Sur ce point, le gouvernement a dû céder dans la cacophonie, révélant l'étendue de la crise au sommet de l'Etat.

La loi vient d'être adoptée et même aggravée au Sénat. Elle passe de nouveau en examen à l'assemblée nationale à partir du 5 juillet. Le gouvernement va-t-il encore utiliser le 49-3, la procédure d'adoption d'une loi sans vote, pour la valider ?

Nous n'avons rien à attendre des débats parlementaires. Utilisons notre force collective et notre poids social pour continuer à mettre la pression, et obtenir le retrait de la Loi Travail !

**Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL et UNL appellent
à manifester dans tout le pays le mardi 5 juillet 2016 !**

POUR :

- le retrait du projet de loi El Khomri et la négociation d'un code du travail protecteur des droits des salariés,
- le respect du statut général des fonctionnaires, de nos droits et garanties collectives,
- le maintien des statuts particuliers nationaux et le rejet des corps interministériels,
- l'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire,
- l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois,
- le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services,
- le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité,
- l'augmentation des salaires,
- l'abandon du projet de retenue à la source.